

Pour comprendre et produire des textes écrits en français

Recueil de fiches d'activités

Niveau B2

Auteurs :

Mira TRAJKOVA
Simona-Aida MANOLACHE
Sanda-Maria ARDELEANU
Irina BABAMOVA
Joana Hadži-Lega HRISTOSKA
Nicoleta MOROȘAN
Olga OPREA-GANCEVICI
Mariana ȘOVEA
Snežana PETROVA
Irena PAVLOVSKA
Elisaveta POPOVSKA
Margarita VELEVSKA



**EDITURA UNIVERSITARIA
Craiova, 2014**

Le présent volume est le résultat d'un travail d'équipe organisé dans le cadre du projet de recherche financé par l'AUF – *Méthodologies et pratiques innovantes dans la didactique du FLE* (MEPRID-FLE), projet qui réunit six universités partenaires: l'Université de Craiova, l'Université « Babeş-Bolyai » de Cluj-Napoca, l'Université Linguistique d'État « V. Brioussov » d'Érévan, l'Université « Dunărea de Jos » de Galați, l'Université « Sts. Cyrille et Méthode » de Skopje et l'Université « Ștefan cel Mare » de Suceava.



Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée.

Copyright © 2014 Universitaria

Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

Pour comprendre et produire des textes écrits en français: recueil

de fiches d'activités : Niveau B2 / Mira Trajkova, Simona-Aida Manolache, Sanda-Maria Ardeleanu, ... - Craiova : Universitaria, 2014

Bibliogr.

ISBN 978-606-14-0812-2

I. Trajkova, Mira

II. Manolache, Simona-Aida

III. Ardeleanu, Sanda-Maria

811.133.1

AVANT-PROPOS

Contexte et public : Ce recueil de fiches est le résultat de la collaboration entre deux des six équipes qui ont participé au projet *Méthodologies et pratiques innovantes en didactique du FLE*, déroulé, grâce au soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie, dans la période 2011-2013 et coordonné par Daniela Dincă, maître de conférences à l'Université de Craiova (Roumanie). En élaborant les fiches, les deux équipes – à savoir celle de l'Université « Sts Cyrille et Méthode » de Skopje et celle de l'Université « Ștefan cel Mare » de Suceava – ont eu en vue un public formé d'étudiants des facultés des lettres ou de philologie inscrits à des programmes centrés sur l'étude de la littérature et de la langue françaises (Français, Français-Anglais, Français-Allemand, Français-Espagnol, Français-Italien, Roumain-Français, Ukrainien-Français). Des étudiants d'autres facultés sauraient y trouver des suggestions utiles.

Objectifs : Le **développement de la compétence de compréhension et de production de textes écrits** constitue l'objectif principal à atteindre par l'utilisation de ces fiches. Le niveau visé est le **niveau B2**, mais le recueil comprend également des activités qui renforcent le niveau B1. En d'autres mots, les fiches ont comme but d'aider l'étudiant à développer sa capacité de compréhension globale et détaillée d'un texte long et complexe, à améliorer sa capacité de saisir les positions ou les points de vue exprimés dans des articles de presse sur des problèmes contemporains, à écrire des descriptions d'événements et d'expériences réelles ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question etc. Le choix des documents authentiques supports (empruntés pour la plupart aux médias et légèrement adaptés) a été fort influencé par la conviction des auteurs que **la compétence (inter)culturelle** représente une acquisition *sine qua non* pour tout apprenant qui s'applique à l'étude des langues étrangères.

Structure : Les fiches sont réalisées afin d'être employées pendant environ 56 heures de séminaire ou de travaux dirigés. Certaines mettent en évidence les débats de la société actuelle (concernant l'environnement, l'alimentation, l'énergie etc.), d'autres soulignent les traits des types de textes fondamentaux et les mécanismes qui les sous-tendent (le narratif, l'argumentatif et le descriptif). En fait, les contenus de ces fiches tiennent compte du profil de l'étudiant en langues étrangères : celui-ci aime découvrir le sens de n'importe quel genre de document, en appréciant aussi bien le charme des textes littéraires d'antan que la véhémence de certains articles de presse contemporains. Il communique fréquemment par écrit dans sa vie privée et publique : il envoie des lettres ou des e-mails, il crée des blogs ou exprime des opinions sur les forums, il signe des pétitions et imagine des affiches. Il dépose sa candidature pour les bourses Erasmus : on lui demande alors un CV et une lettre de motivation, mais qu'il sache lire et formuler des annonces immobilières peut également s'avérer indispensable. Il se forme pour devenir enseignant ou journaliste, il est donc censé comprendre et rédiger des articles de presse sur des événements quotidiens (des faits divers) ou sur des thèmes littéraires ou culturels (des notes de lecture, des critiques de film). C'est pour cela que les fiches proposées dans ce recueil ne portent pas sur un domaine singulier (personnel, public, éducationnel ou professionnel), elles répondent plutôt aux exigences des besoins immédiats que les étudiants visés ressentent au tout début de leurs études universitaires.

Il faut préciser que les quelques **illustrations** qui accompagnent les fiches ont été dessinées par **Andrej Pavlovski** : les auteurs le remercient chaleureusement.

Évaluation : Outre les fiches à compléter chaque semaine – dont les corrigés se trouvent à la fin du recueil, offrant ainsi la possibilité aux étudiants de s'autoévaluer – il est fort possible que les travaux dirigés/les séminaires de compréhension et de production de textes écrits soient conclus par une épreuve écrite. La mise en page adéquate, la correction grammaticale (du point de vue de l'orthographe, de la morphologie et de la syntaxe), la richesse lexicale, la cohérence textuelle (la progression, la continuité, la non-contradiction), la cohésion (l'emploi convenable des expressions référentielles ou des connecteurs), l'adaptation à la situation de communication (au nombre d'interlocuteurs, au canal de transmission du message, au lieu et au moment de l'énonciation), voilà autant de qualités des copies rédigées par les étudiants qui seront bien appréciées.

Les auteurs

FICHE D'ACTIVITÉS N° 1

Thème : L'écologie, l'environnement

Public : grands adolescents et adultes

Niveau visé : B2

Objectifs :

Généraux :

- développer la capacité de compréhension globale et détaillée d'un texte long et complexe
- développer la capacité de relever les points pertinents du texte
- développer la capacité de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers

Linguistiques :

- travailler le lexique relatif à l'écologie, au développement durable, à la protection environnementale

Socioculturels :

- prendre conscience des problèmes écologiques mondiaux
- partage des valeurs écologiques
- partage des valeurs de solidarité et de convivialité entre citoyens et gouvernement

Support : document authentique - article de presse

CITTÀ SLOW

Vivre ensemble demain

Une ruelle silencieuse et sans voiture donne sur un square bordé d'arbres. Un groupe y discute, à côté de l'ancienne boutique du cordonnier. Il commente satisfait la décision prise par la mairie de participer à l'installation de panneaux solaires. Cela se passe en Italie, mais il suffirait de visiter l'une des 116 villes au monde adhérentes au réseau « Città Slow » pour retrouver ce même décor. Leurs administrations s'engagent à promouvoir le développement durable, les productions et les savoir-faire locaux, la convivialité. Une démarche encore « exotique » pour la France.

Aucune ville française ne fait partie du réseau « Città Slow ». Dommage, car ce n'est pas juste un label qu'on affiche à l'entrée de la ville. C'est avant tout une démarche, un mode de gouvernance, qui prône le respect de l'environnement et la solidarité entre les citoyens. Un exemple simple : dans la province de Pérouse, en Italie, neuf villes, très en retard sur la question des déchets, se sont associées pour inciter les habitants à trier leurs déchets. Par le biais d'une carte magnétique, chaque personne qui apporte ses déchets triés à la déchetterie peut enregistrer la quantité déposée et bénéficier, en retour, d'une remise sur son impôt local. Un dispositif qui a permis d'augmenter le taux de recyclage de 15 % à 35 %. Et les progrès continuent. Mais « Città Slow » ne se limite pas à rectifier l'existant. Le Label engage les élus (et leurs successeurs) à faire toujours plus d'efforts pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. À ceux qui craignent des excès de localisme, « Città Slow » répond que le réseau permet simplement le partage et la circulation des bonnes pratiques. Car les enjeux du développement durable sont communs à l'ensemble de la planète et la solidarité entre acteurs du changement peut se jouer à différentes échelles.

60 % des Français pensent que d'ici à 10 ans, ils vivront moins bien dans les villes. Près de 70 % d'entre eux redoutent une ville plus peuplée et plus anonyme. Pour un Français sur deux elle sera moins verte et plus dangereuse. Pour la majorité, elle devrait aussi devenir le terrain d'un développement urbain durable, notamment en termes d'énergie, de transports en commun, etc. Au départ de l'Italie, un réseau mondial de petites villes cherche à faire de la qualité de vie, de la convivialité, de l'équilibre alimentaire et du développement durable les piliers des villes de demain.

Il y a dix ans, quand quatre maires de petites villes italiennes (Orvieto, Greve in Chianti, Positano et Brà) ont lancé « Città Slow », peu auraient misé sur l'essor de ce réseau international des villes du « bon vivre ». Présent dans 16 pays, il a pour vocation de favoriser la circulation des expériences entre les membres à travers des rencontres techniques et le développement d'une plate-forme web internationale. A titre d'exemple, dans ces premières années d'existence, « Città Slow » a permis le transfert du modèle de guichet-conseil écologique d'une ville du Nord à une du Sud de l'Italie. Le réseau est ouvert à toutes les villes du monde de moins de 50 000 habitants ayant réussi un parcours de sélection très strict : la candidate est passée au crible sur la base d'une liste de 52 critères concernant ses politiques environnementales, sa qualité de vie, la protection des produits locaux (filières courtes) mais aussi des métiers et traditions, etc. Pour être admise et se parer du logo (en forme d'escargot), la ville candidate doit obtenir un score d'au moins 50 % et doit s'engager à ne pas dépasser la taille de 50 000 habitants. Tous les trois ans, ces critères sont vérifiés par le comité de certification de « Città Slow » (faute d'engagement, certaines villes ont déjà été exclues du réseau).

Chaque ville a ses points forts et ses faiblesses, à savoir que les villes du nord de l'Europe, excellentes traditionnellement en matière d'environnement, sont plus faibles dans le soutien aux productions locales, à l'inverse des villes méditerranéennes.

Début 2009, 116 villes arborent le colimaçon symbole du réseau, dont 65 en Italie. Alors que le réseau « Città Slow » est présent dans 16 pays du monde, aucune ville française n'en fait partie et aucune candidature n'a été avancée.

' TNS Sofres – Observatoire de la ville 2007

Andrea Parachinni
Journaliste Agence d'informations Reporters d'Espoirs
www.cittaslow.net



EXERCICES :

I. Lisez le texte et répondez aux questions suivantes.

a. Que représente « Città Slow » ?

b. Quelle est l'idée de la création du réseau « Città slow » ?

c. Expliquez le fonctionnement de la carte magnétique.

II. Dites si c'est vrai ou faux. Cochez la case correspondante.

	vrai	faux
a. La plupart des Français croit que dans 10 ans la vie urbaine sera meilleure.		
b. Le réseau « Città Slow » est né en 2007.		
c. La ville adhérente doit obtenir un certain score et doit s'engager à ne pas dépasser un certain nombre d'habitants.		
d. Les villes méditerranéennes sont plus faibles dans le soutien aux productions locales.		
e. Aucune ville n'a été exclue du réseau jusqu'à aujourd'hui.		

III. Soulignez les termes qui appartiennent au domaine de « la protection environnementale » :

le recyclage - le colimaçon – trier des déchets – le cordonnier – les panneaux solaires – la déchetterie – les piliers

IV. Cherchez dans le texte les synonymes des mots suivants.

- a. un escargot _____
 b. trier _____
 c. une taxe _____

V. Que signifient les mots et les expressions suivants.

- a. la déchetterie _____
 b. le label _____
 c. la remise sur l'impôt _____
 d. passer au crible _____

VI. Remplissez la fiche descriptive liée au texte.

a. nom du réseau	
b. logo	
c. année de formation	
d. pays de formation	
e. condition d'adhérence	
f. nombre de critères à passer	

VII. Associez les verbes ci-dessous aux prépositions *de*, *à*, *sur*, puis faites des phrases (une phrase par verbe).

s'engager, faire partie, bénéficier, chercher, se parer, miser, permettre, être ouvert, inciter, se limiter

FICHE D'ACTIVITÉS N° 2

Thème : L'énergie

Public : grands adolescents et adultes

Niveau visé : B2

Objectifs :

Généraux :

- développer la capacité de compréhension globale et détaillée d'un texte long et complexe
- développer la capacité de réunir des informations provenant de différentes parties du texte afin d'accomplir une tâche
- développer la capacité de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers

Linguistiques :

- approfondir les connaissances du lexique relatif à l'écologie et aux énergies renouvelables
- exprimer la conséquence, la condition, la cause et la concession

Socio-culturels :

- se familiariser avec l'état des lieux de l'exploitation des sources d'énergie renouvelable
- sensibiliser à la protection de l'environnement en utilisant les énergies renouvelables

Support : document authentique - article de presse

LES ÉOLIENNES : UNE FAUSSE BONNE IDÉE POUR LA FRANCE ?



Le développement de l'éolien est une évidence pour de nombreux pays : L'Europe a produit en 2010 la moitié de l'énergie éolienne dans le monde. À la fin de cette même année, les deux premiers producteurs sont les États-Unis, (35 000 MW par an) et la Chine (26 000 MW par an). Et les avancées technologiques sont telles que les éoliennes installées doublent de puissance presque tous les trois ans.

Pour Michel Combarrous, l'énergie éolienne pourrait dans quelques décennies être l'égale de l'énergie nucléaire : « *En considérant qu'une éolienne tourne 2500 heures dans l'année (soit 25 % du temps) et qu'un réacteur tourne 7500 heures, quand on compare la puissance de l'énergie nucléaire à la puissance de l'énergie éolienne par rapport au temps de production, on observe que les réacteurs et les éoliennes arrivent en puissance au même ordre de grandeur. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut substituer le nucléaire à l'éolien* » nous explique-t-il.

Parc éolien offshore au Danemark

En France, des projets de parcs éoliens sont actuellement à l'étude, notamment des parcs offshore dans la Manche. L'Union européenne ayant fixé la production d'énergie renouvelable à 21 % de la

production nationale d'électricité, c'est vers cette ressource (avec le photovoltaïque) que les projets se sont concrétisés. Mais contrairement à l'Allemagne et à l'Espagne, la France s'y met de mauvaise grâce. Les pêcheurs et ostréiculteurs s'y opposent, les collectivités territoriales redoutent une baisse du tourisme, les habitants parlent de pollution visuelle. Et puis installer des éoliennes, énergie intermittente par définition, suppose des centrales thermiques en relais, centrales émettrices de CO2.

« Les éoliennes offshore, c'est du futur. Actuellement, l'éolien en mer coûte entre 15 et 20 centimes d'euros le kilowattheure. C'est pour cela qu'il n'y en a pas du tout pour l'instant » assure Gilbert Ruelle.

Mais toujours selon Gilbert Ruelle, *« si la France est à la traîne dans le développement de l'éolien, c'est parce qu'elle est en avance sur le nucléaire. Il faut bien comprendre que 90 % de l'énergie électrique produite en France est déjà sans émission de gaz à effet de serre (80 % est nucléaire 10 % est hydraulique). C'est une spécificité presque française »*.

Il faut dire que l'Allemagne, l'Espagne et le Danemark produisaient initialement beaucoup d'énergie carbonée. Ces pays se sont tournés vers l'éolien en toute logique pour remplir une partie du pacte européen, même si l'Allemagne n'a pas attendu ce pacte pour implanter des éoliennes.

Si l'éolien est une si mauvaise idée en France, pourquoi chercher à tout prix à l'implanter ?

À cette question, l'ancien chercheur chez Alstom a une réponse toute trouvée : *« Parce que la nation n'a pas fait suffisamment à temps des investissements supplémentaires en énergie nucléaire. Il aurait fallu construire deux ou trois réacteurs de plus. Mais comme on n'a pas investi malgré la progression de consommation électrique, on se trouve à devoir accepter des énergies renouvelables comme l'éolien et le photovoltaïque qui sont achetées par obligation d'achat, à des tarifs élevés »*.

Une réflexion que partage Michel Combarous, pour la situation spécifique à la France. Mais il précise *« Nous sommes presque 200 000 habitants de plus par jour dans le monde, avec une consommation individuelle à peu près constante d'énergie depuis 1973. Il faut que chaque jour dans le monde on produise 400 à 500 MW de plus. Ceci explique l'installation rapide de nouveaux modes de production d'énergie dont fait partie l'éolien. C'est un peu la panique, alors on installe des parcs éoliens assez rapides à mettre en place par rapport à des réacteurs »*. Autre observation de Gilbert Ruelle : *« Si les subventions de l'Etat pour développer l'éolien étaient coupées, l'énergie éolienne disparaîtrait. C'est en tout cas ce qui s'est passé au Danemark en 2007 et aux États-Unis »*.

Quant au coût de l'énergie éolienne, il revient aujourd'hui à 8 centimes d'euros le kilowattheure alors que le nucléaire et l'hydraulique revient à fabriquer une énergie électrique à 3 centimes d'euros en France. Chez les Allemands, les centrales à gaz et à charbon reviennent à 6 centimes d'euros le kilowattheure. L'écart est moins important avec l'éolien à 8 centimes d'euros. Et si demain les émissions de CO2 sont taxées, l'écart se réduira encore.

L'éolien en Chine, en Allemagne et en Tunisie

Si nos deux invités sont d'accord pour dire qu'il ne faut pas s'acharner sur l'éolien en France, Michel Combarous souhaite cependant *« que cette spécificité française ne nous conduise pas un aveuglement par rapport au développement de l'éolien dans le monde. Je crois que l'éolien va massivement se développer dans beaucoup de pays, mais avec les contraintes que nous avons évoquées avant »*.

Observons ensemble quelques cas d'école : La Chine est devenu en 2010 le deuxième producteur d'énergie électrique par voie éolienne. Curieux à première vue pour un pays soucieux de sa rentabilité, de se lancer vers une énergie coûteuse... *« La Chine est un cas particulier ! »* s'exclame Michel Combarous. Et il poursuit : *« Si la consommation d'énergie dans le monde reste à peu près la même pour chaque personne, pour le citoyen chinois elle augmente considérablement. Ce n'est par*

pour rien qu'on a pris l'habitude de dire qu'ils inaugurent une centrale par jour ! Il y a un tel besoin en énergie qu'elles sont toutes bonnes à prendre ».

L'Allemagne, qui a refusé très tôt le nucléaire, a pour spécificité d'avoir installé des éoliennes un peu partout dans ses terres. « *Ils en ont tellement mis qu'ils en ont même installé dans des zones peu ventées... donc avec un rendement peu intéressant* » raconte Gilbert Ruelle. Michel Combarrous ajoute : « *Les Allemands se sont inscrits dans un schéma énergétique plus large qui consistera à utiliser l'énergie au sud de la méditerranée avec la solaire thermodynamique, les productions éolienne dans la mer du Nord, et la production hydraulique au Nord de l'Europe, le tout avec des liaisons de courant continu entre ces pays. Cela ressemblerait aux gazoducs qui font le tour de la Méditerranée. Je ne peux pas dire si c'est ce qui se préfigure pour les décennies à venir, mais c'est un schéma intéressant* ».

Les pays du nord de l'Afrique comme le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie, sont des candidats idéaux au développement de l'éolien. « *Le meilleur facteur de charge que l'on connaisse est au Maroc : grâce aux vents réguliers, la production de l'éolienne là-bas fonctionne 35 % du temps à pleine charge* » précise Michel Combarrous. En Tunisie une première ferme de 32 éoliennes a été construite, et deux autres sont en construction, près de Bizerte. « *Le pays idéal pour implanter l'éolien et le solaire serait la Mauritanie* » assure Gilbert Ruelle. Mais cette fois-ci, c'est l'argent qui manque.

(<http://www.canalacademie.com/ida6453-Les-eoliennes-une-fausse-bonne-idee-pour-la-France.html>)



EXERCICES :

I. Lisez le texte, réfléchissez et répondez.

1. Les parcs éoliens offshore sont des parcs installés ...

- a. dans les plaines
- b. dans la mer
- c. sur les crêtes des montagnes
- d. sur les collines

2. En 2010, l'Europe était le troisième producteur d'énergie éolienne dans le monde.

- a. oui
- b. non
- c. on ne sait pas

3. L'énergie éolienne représente une énergie

- a. fossile
- b. atomique
- c. renouvelable

4. Le Danemark a arrêté sa production d'énergie éolienne en 2007 à cause du manque...

- a. de vents
- b. de subventions de l'Etat
- c. de personnel technique
- d. d'éoliennes

5. Quels trois pays de l'Afrique du Nord se montrent propices à la production de l'énergie éolienne ?

- a. La Tunisie
- b. L'Egypte
- c. Le Maroc
- d. La Mauritanie